

COMITE D'ACCUEIL DES REFUGIES CHILIENS

# BROCHURE D'INFORMATION

## LES REFUGIES

Le problème des réfugiés est presque aussi vieux que le monde. Aujourd'hui, c'est un phénomène quotidien. Dans tous les continents, des gens sont contraints de fuir leur pays pour des raisons politiques, ethniques ou religieuses ou à la suite de catastrophes naturelles. Leur nombre? Nous ne le connaissons pas. Dans un passé récent et que beaucoup d'entre nous ont encore en mémoire, la deuxième guerre mondiale, 45 millions de personnes furent "déplacées". Dans les années qui suivirent, dix autres millions de personnes furent con-

traintes de quitter leur pays ou leur terre natale. Ils venaient de Tchécoslovaquie, des Indes, de Corée, du Vietnam, d'Israël, du Bangladesh, du Tibet, du Laos, d'Algérie, de Hongrie, d'Indonésie, de Cuba... et l'on pourrait allonger la liste à l'infini. Et où sont-ils allés? Certains dans des camps, où ils mènent une triste existence de déraciné, mais certains aussi dans un pays qui les a accueilli, leur accordant parfois le statut de réfugié politique.



**Le statut du réfugié — de quelle protection bénéficie le réfugié?**

Il existe des conventions sur l'aide matérielle aux réfugiés et leur protection juridique. La plus importante, signée en 1951, concerne le statut du réfugié. Elle garan-

tit certains droits minimaux ainsi que le droit d'asile du réfugié, qui est en général accordé à ceux dont la vie et la liberté sont en danger (article 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme). Le soin de veiller à l'application pratique de cette convention a été laissé au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

## LE LUXEMBOURG

Le Grand-Duché de Luxembourg fut un des nombreux pays à signer la convention de 1951. Il a accueilli à plusieurs occasions des réfugiés venant notamment

de Hongrie	(1956)
de Tchécoslovaquie	(1968)
du Chili	(1974)

Dans les premiers jours suivant le coup d'état militaire de la Junte du Général Pinochet au Chili, qui, le 11

septembre 1973, mit fin, dans le sang, au gouvernement du Dr. Salvador Allende, les ambassades de Santiago furent le refuge de milliers de personnes persécutées par les militaires pour leur appartenance à un parti politique, à un syndicat, à une association d'étudiants, pour avoir exercé une profession déterminée, pour avoir fait certaines études, pour avoir exprimé en public certaines opinions... Si des milliers d'entre eux s'enfui-



**CHILI**  
septembre 1973



rent vers les frontières du Pérou et de l'Argentine, des dizaines de milliers d'autres ne purent échapper à la mort ou à la prison. La presse mondiale a relaté abon-

damment ces premiers mois de feu et de sang, de tortures atroces, de scènes d'horreur dans le stade de Santiago... Et aujourd'hui?



**l'île Dawson**

C'est un Chili vivant sous la contrainte d'une Junte dictatoriale et puissante, que son régime inhumain a réduite à l'isolement, mais qui bénéficie de l'appui de certains pays... c'est la répression, c'est le chômage (25% en moyenne dans le pays, 80% dans les quartiers misérables de la capitale Santiago), c'est la faim. Des centaines d'enfants ne mangent qu'une fois par jour, repas que leur servent les "comedores infantiles", les cantines populaires de Santiago. 130.000 personnes ont été arrêtées depuis 1973. Elles ont été détenues dans des dizaines de camps de concentration, de prisons, de centres de torture pendant une période plus ou moins longue, où elles ont été interrogées et souvent torturées, parfois jusqu'à la mort. 2.500 personnes ont disparu à jamais. Trois ans après le coup d'Etat militaire, il reste au Chili 5000 à 6000 prisonniers politiques. La plupart d'entre eux sont incarcérés sans jugement de condamnation. Pour les rares condamnés, la peine varie entre 3 ans et la perpétuité. Un décret-loi adopté en 1975 (no 504), offre à certains d'entre eux une chance de retrouver la liberté, à condition qu'un pays leur accorde l'asile. Dans certains cas, la peine du prisonnier peut — en vertu d'un décret d'expulsion — être commuée en exil.

**Parmi quelque 5.000 à 6.000 prisonniers politiques, 400 ont "bénéficié" du décret qui les condamne à l'exil et attendent qu'un pays leur accorde un visa pour quitter leur prison et sauver leur famille d'une misère noire.**

Depuis 1974, le Luxembourg a accueilli 15 réfugiés politiques avec leurs familles. Le Gouvernement les a bien reçus, mais il ne pouvait poursuivre cet effort indéfiniment. C'est pourquoi le Comité d'accueil des réfugiés politiques chiliens à Luxembourg, fondé en 1974, a pris en charge une grande partie du travail et a mis au point une formule nouvelle. Chaque prisonnier est reçu avec sa famille par un groupe d'adoption ad-hoc. Ce groupe s'occupe, avec le concours des membres du comité d'accueil, de tous les problèmes pratiques que rencontre un réfugié dans les premiers temps. Il l'aide

financièrement et l'accompagne dans toutes ses démarches.

Cette formule a déjà porté ses fruits. Grâce aux efforts des groupes, cinq autres prisonniers politiques chiliens ont obtenu leur visa du gouvernement luxembourgeois. Parmi eux, trois sont arrivés depuis août 1976 à Luxembourg et s'y sont intégrés. Rarement un secours eut des effets aussi immédiats et tangibles. Grâce à vos efforts, un homme recouvre la liberté, sa famille est sauvée de la misère, ses enfants n'ont plus faim.

Un exemple vécu sera plus éloquent que tout ce que nous pourrions nous-mêmes écrire:

*"... je voudrais seulement que vous sachiez ce que votre aide fraternelle signifie pour nous. Après toutes les épreuves que je viens de vous décrire, j'ai vécu le moment le plus difficile, le plus triste et le plus humiliant, en tant que mari et en tant que père: pen-*



**Cantine populaire à Santiago**

*dant l'heure de la visite, ma femme perdit connaissance parce qu'elle n'avait plus assez d'argent pour acheter à manger pour elle et pour les enfants. Et mes deux petits garçons pleuraient et me demandaient un morceau de pain parce qu'ils avaient faim. La faim les tenaillait d'autant plus cruellement qu'ils devaient venir à pied à la prison, car il n'y avait pas assez d'argent pour payer l'autobus.*

*Souvent je ressasse ces pensées et dans la solitude de ma cellule, le désespoir croît. Il y a des gens qui parlent beaucoup de nous, des prisonniers politiques au Chili, des tortures, des camps de concentration; j'ai vécu tout cela! Mais pour moi, la plus douloureuse torture, la plus grande peine, le plus terrible cauchemar fut de tenir dans mes bras ma femme évanouie, pendant que mes enfants qui avaient faim me demandaient un morceau de pain. Madame, ma chère amie, seule une mère ou seul un autre père peut comprendre la torture morale qui m'est infligée en ces moments atroces..."*


(Extrait d'une lettre d'un prisonnier chilien, datée du 2 mars 1976, à un groupe de Bochum — Bulletin-AI de la section allemande)

## NOUS NOUS ADRESSONS A VOUS, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE VOS AMIS OU DE VOS COLLEQUES, POUR VOUS DEMANDER DE PARTICIPER A L'ACTION ENTREPRISE.

Si 1000 personnes s'engageaient à donner 100 F.L. par mois, nous pourrions poursuivre ce travail en étant dégagés des soucis financiers. Vous seriez donateur du Comité d'accueil, qui vous tiendra au courant des nouvelles arrivées et rendra compte de l'utilisation de l'argent.

Si vous voulez participer d'une façon plus personnelle, vous pouvez rejoindre le Comité d'accueil et un de ses groupes de travail (logement, travail, cours de langues/scolarisation, collecte de fonds). Vous pouvez nous donner les meubles que vous n'utilisez plus. Vous pouvez nous donner les vêtements que vous ne portez plus. Vous pouvez nous donner votre temps.

Le Comité d'accueil des réfugiés chiliens

 Talon-réponse à renvoyer au Comité d'accueil, 136, rue Adolphe Fischer, Luxembourg, Tél. 48 87 75

Je soussigné(e)

Nous soussigné(e)s \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

- désire/désirons devenir donateur(s) du Comité d'accueil pour la somme de \_\_\_\_\_ F.L. par mois/an ou la somme globale de \_\_\_\_\_ FL, à virer à la Croix Rouge, CCP 7586, avec la mention "Réfugiés Chiliens"
- J'ai des meubles/des vêtements à votre disposition.
- Je désire faire partie d'un groupe de travail: logement, cours de langues/scolarisation, travail, collecte de fonds, déménagements/meubles.
- Je m'intéresse à la constitution d'un groupe d'adoption ad hoc et désire obtenir de plus amples informations.

A renvoyer à votre banque

### ORDRE PERMANENT

Banque \_\_\_\_\_

No \_\_\_\_\_

Veuillez virer le \_\_\_\_\_ de chaque mois la somme de \_\_\_\_\_ FLux à la Croix Rouge, CCP 7586, avec la mention "Réfugiés Chiliens"

Donneur de l'ordre \_\_\_\_\_

Luxembourg, le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_